Carte écoforestière 12F04SE (12F04-200-0102) 288000 m 290000 m 292000 m 300000 m 302000 m Golfe du Saint-Laurent L'ÎLE-D'ANTICOSTI 49°4'0"--49°4'0" Golfe du Saint-Laurent 49°2'0"-TNO AQUATIQUE DE LA MRC DE MINGANIE 49°0'0"— -61°42'0" -61°38'0" -61°36'0" -61°34'0" -61°32'0" -61°40'0" -61°30'0" 288000 m 296000 m 302000 m (12F04-200-0102) Sources Courbe de niveau SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000 Voies de communication et ponts Peuplement écoforestier Métadonnées Obstacles et infrastructures Classe 1, HN - Hors norme Assise cartographique (données topographiques) Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 14/04/2005 ■ ○ ○ Bâtiment, silo, réservoir Courbe de niveau maîtresse Surface de référence géodésique Ellipsoïde GRS 80 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 08/06/2021 Hydrographie surfacique Système de référence géodésique NAD 83 (SCRS) Chute, rapide, écueil Courbe de niveau intermédiaire Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) Peuplement improductif Projection cartographique Informations forestières Classe 3 Centre de ski alpin Numéro d'inventaire écoforestier 4e programme < < Esker ====== Classe 4 Peuplement non forestier Année des photos pour la production de la carte 2009 (Superficie de recouvrement principale) CGVD 28 (Niveau moyen des mers) Origine des altitudes Hydrobase NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4 Morcellement Équidistance des courbes de niveau 10 mètres Juin 2021 Date de mise à jour provinciale NF - Non forestier (Adresse Québec) Mine à ciel ouvert ----- Morcellement foncier Déclinaison magnétique au centre 21° 05' OUEST de la feuille en 2006 Superficie minimale d'appellation des peuplements 4 hectares Pont forestier

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Foresti
F	Type de couvert	X	X		
EN60SB30ML10	Essence 4e-5e AIPF	X			
75%	Densité du couvert forestier (%)*	X	X		
12	Hauteur (mètre près)	X	X		
СТ	Intervention d'origine	x	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	x	X		
EPC	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	x	X		
D	Classe de pente	X	X	Х	
NF	Code de terrain 4e-5e AIPF	×		X	×

Exemple d'appellation					
+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
FEN60SB30ML10 75% 12m JIN D	RX50FX50 75% 4m 20 D	RXRZ CT 2007	EPC 2018	DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

Paramètres utilisés pour la cartographie

RÉSINEUX Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE	RÉSINEUSES	CODE	FEUILLUES	CODE	FEUILLUES
EB	Épinette blanche	BG	Bouleau gris	FO	Frêne noir
EN	Épinette noire	BJ	Bouleau jaune	FP	Frêne rouge
EU	Épinette rouge	BP	Bouleau à papier (blanc)	FR	Frênes
EV	Épinette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Feuillus tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Caryer cordiforme	FX	Feuillus indéterminés
MH	Mélèze hybride	CG	Chêne à gros fruits	FZ	Feuillus reboisés indéterminés
MJ	Mélèze japonais	CH	Chênes	HG	Hêtre à grandes feuilles
ML	Mélèze laricin	CI	Chêne bicolore	NC	Noyer cendré
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	NN	Nover noir
PC	Pin rigide (des corbeaux)	CR	Chêne rouge	OA	Orme d'Amérique
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OR	Ormes
PI	Pin naturel	EA	Érable argenté	OV	Ostryer de Virginie
PR	Pin rouge	EI	Érable noir	PA	Peuplier baumier
PS	Pin sylvestre	EO	Érable rouge	PE	Peuplier naturel
PU	Pruche du Canada (de l'Est)	ER	Érables	PH	Peuplier hybride
RX	Résineux indéterminés	ES	Érable à sucre	PL	Peuplier deltoïde
RZ	Résineux reboisés indéterminés	FA	Frêne blanc (d'Amérique)	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	FH	Feuillus sur stations humides	TA	Tilleul d'Amérique
SE	Sapin Baumier et épinette blanche	FI	Feuillus intolérants à l'ombre		•
TO	Thuya occidental	FN	Feuillus non commerciaux		

			CLASSE	S D'ÂGE			
PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus
PEUPLEMETS INÉQUIENNES		Jeune in	équienne (JIN)		Vieux inéquienn	ie (VIN)
		(struct	Éta ure verticale	gement des tiges de	7 m et plus)		
Étage		Inférieur (INF) Supérieur (SUP)					
Monoétagé (MO) ex : 110		Un seul étag	ge composé de	e tiges homog	ènes en hauteur	et couverture > 25	5%
Bi-étagé (BI) ex : 10-50		Couvertu	re > 25%	et	Сог	overture > 25%	
Multiétagé (MU)	PI	us de 2 étages	de tiges de 7	mètres et plu	s. Se retrouvent o	dans cette catégo	rie

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
BR	Brûlis total	CA	Coupe d'assainissement
CHT	Chablis total	CB	Coupe par bandes
DT	Dépérissement total	CAM	
ES	Épidémie grave	CD	Coupe en damier
VER	Verglas grave	CDL	Coupe à diamètre limite
1211	vorgido gravo	CEA	Coupe de préjardinage
		CIP	Coupe progressive irrégulière
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
000		CJG	Coupe de jardinage par pied d'arbre
BRD	Brûlage dirigé		ou groupe d'arbres
CBA	Coupe par bandes	CJP	Coupe de jardinage avec régénération
CBT	Coupe par bandes finale	001	par parquets
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJT	Coupe de jardinage par trouées
CEF	Coupe d'ensemencement finale	CON	Conversion de peuplement
CIF	Coupe progressive irrégulière phase finale	CD	Coupe partielle
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPH	Coupe avec protection de la haute	CPF	
	régénération et des sols	CPI	Coupe progressive d'ensemencement (feuillu)
CPR	Coupe avec protection de la régénération		Coupe progressive irrégulière
CPT	Coupe avec protection des petites	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangé)
	tiges marchandes et des sols	CPS	Coupe progressive d'ensemencement
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CTR	Coupe par trouées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts	DEG	Dégagement de la régénération naturelle
CRS	Coupe avec réserve de semencier		ou de plantation
CS	Coupe de succession	DLD	Coupe à diamètre limite et dégagement
CT	Coupe totale		des arbres d'avenir
DT	Ensemencement	DP	Dépérissement partiel
ENS	Ensemencement avec mini-serres	DRC	Dégagement chimique de la régénération naturelle
ETR	Élimination des tiges résiduelles	DRM	Dégagement mécanique de la régénération naturelle
FR	Friche	EC	Éclaircie commerciale
P	Plantation	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
PLB	Plantation de boutures	ECL	Récolte dans les lisières boisées
PLN	Plantation à racines nues	ENP	Ensemencement partiel
PLR	Plantation avec semis en récipients	ENR	Enrichissement
PRR	•	EPC	Éclaircie précommerciale
FKK	Regarni de régénération pour constituer	ESI	Éclaircie sélective individuelle
054	l'équivalent d'une plantation	PCP	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
REA	Régénération d'aire d'ébranchage	PSP	Récupération partielle en vertu d'un plan spécial
RIA	Régénération de site d'infrastructure abandonnée		d'aménagement
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial	PTA	Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	d'aménagement	RBP	Coupe de récupération partielle dans un brulis
		RBV	Récolte dans les bandes vertes
		RR	Regarni de régénération
	PERTURBATIONS MOYENNES	RRB	Regami bouture
BRP	Brûlis partiel	RRG	Regami de régénération aucune régénération visible
CHP	Chablis partiel	KKO	sur la photo aérienne
DP	Dépérissement partiel	RRN	•
EL	Épidémie légère		Regarni racines nues
VEP	Verglas partiel	RRP RRR	Regarni de régénération pour l'équivalent de plantatio Regarni récipients

	TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE				
CODE		CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON		
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide	А	Nulle	0% à 3%		
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec	В	Faible	4% à 8%		
AL	Aulnaie	C	Douce	9% à 15%		
		D	Modérée	16% à 30%		
		E	Forte	31% à 40%		
		F	Excessive	41% et plus		
		S	Sommet	Entouré de 41% et plus		

CODE	NON FORESTIER	CODE	NON FORESTIER
Α	Terrain agricole	GR	Gravière
AEP	Aire d'empilement et d'ébranchage de plus	INO	Site inondé, site exondé
	d'un an	LTE	Ligne de transport d'énergie
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)	NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
CFO	Camp forestier	RO	Route et autoroute (emprise)

12F04SE

©Gouvernement du Québec

Frontières Pylône Coordonnées géographiques au centre de la feuille 61°37'31"O 49°3'45"N Réalisation Frontière internationale Hydrographie écoforestière **A** Terrain de camping Production: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Direction des inventaires forestiers 5700, 4e Avenue Ouest, porte A108 Québec (Québec), G1H 6R1 Longitude d'origine (méridien central) 61° 30' ouest Frontière interprovinciale Tour de télécommunication, tour Latitude d'origine (équateur) Cours d'eau intermittent Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador Coordonnées d'origine X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre (cette frontière n'est pas définitive) Barrage, barrage de castor Diffusion: Directions des inventaires forestiers Cours d'eau permanent, canal Facteur d'échelle 0.9999 **AVERTISSEMENT** Hydrographie Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif. Ligne de transport d'énergie La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

